



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2016-74 du 27 septembre 2016**  
**OBJET - CLOTURE DU BUDGET ZAC PONT LA LAME**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86  
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86  
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

*Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

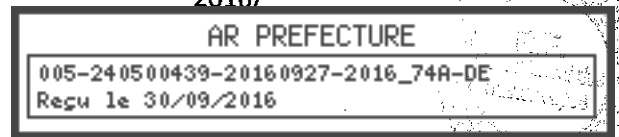
**Avaient donné pouvoir :**

- Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL
- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)
- M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER
- Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)
- Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
- Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
- M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ
- M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

**Vu** les règles budgétaires et comptables de la nomenclature M14,

**Vu** la délibération n°30 du 29 mars 2006 relative à la création d'un budget annexe SPIC « ZAC – Pont La Lame »,

**Considérant** que l'opération d'aménagement de cette zone est terminée,



**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 12 septembre 2016,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2016,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Décide de la clôture au 31.12.16 du budget « ZAC Pont La Lame »,
- Dit que le résultat sera repris dans le budget principal de la Collectivité à l'article 6521 « déficit des budgets annexes »,
- Autorise le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais et la Trésorerie Principale de Briançon à passer les écritures comptables nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

**Alain FARDELLA**



Date affichage : **30 SEP. 2016**